

« Une canicule heureuse », tel était le titre du « Popu » le 22 Août. Quelle mouche a donc piqué le rédacteur en chef d'accepter une telle une, se targuant des effets bénéfiques de la chaleur sur la prospérité des vendeur-euses de glaces ou de climatiseurs... Tous autant que nous sommes, paysan-nes à la Conf ou pas, savons que la situation des derniers mois n'est pas, et ne sera jamais heureuse pour qui veut manger ou veut nourrir.

# L'Avenir Agricole

Journal d'information des Confédérations paysannes du Limousin

270 • Septembre 2022 • 4 euros

## Dérèglement climatique : Sortir du déni

### 3 sécheresses en 4 ans

« Ça a toujours existé les sécheresses ! Je me souviens très bien de celle de 2003 ou de 76, mon père et mon grand-père me parlait souvent de celle de 1945 ou encore celle de 1911 »... Est-on sérieux quand on dit des banalités pareilles ? Nous venons de vivre 4 années de sécheresse en 12 ans selon météo France : 2011, 2018, 2019 et maintenant 2022. Météo France n'en recensait jusqu'à 2011 que 4 en 100 ans. À la fin du mois d'août, il manquait déjà entre 150 et 200 mm d'eau. Et, ce qui doit nous alerter, c'est la récurrence de cette situation climatique toujours plus intense chaque année malgré le répit de 2021. Aucune place ne doit être laissée au doute sur la réalité du changement climatique, il faut que nous nous informions et nous formions pour affronter les thèses qui nuisent à notre capacité à nous sortir de cette crise. Le changement climatique est là, et ce n'est que le début. Des chercheurs proposent même des scénarios selon lesquels 2022 serait presque l'année la moins chaude de celles qui nous attendent.

### Calamité agricole

L'État doit vraiment prendre la mesure de ce qui se joue aujourd'hui dans les fermes. Les paysannes, les paysans s'adaptent tels la grenouille dans une casserole qui chauffe,

la charge de travail et la charge mentale ne cessent de s'intensifier sans que nous ne le ressentions vraiment, jusqu'au jour où la marmite bout sans que nous ayons vu venir notre épuisement. Pour éviter cela, il faut a minima que le travail paye et l'État va devoir rapidement mettre en place le processus de reconnaissance de calamité agricole, pour indemniser les paysan-nes. La situation actuelle montre les limites du futur système assurantiel car les oublié-es seront nombreux-euses, maraîcher-es, petites surfaces, qui ne pourront s'assurer. L'État doit jouer son rôle, soit de contrôle des prix soit de compensation. Le manque à gagner est énorme et la crise économique ne fait que renforcer la fragilité des fermes.

### Nécessaire débat démocratique

Concernant l'eau, il est temps de mettre en place un véritable débat démocratique autour de son usage. La Confédération paysanne réclame que soient fixées des priorités politiques aux usages de l'eau et refuse l'accaparement de quelques-uns au mépris des autres. Nous refusons de défendre une réflexion corporatiste au détriment des autres usagers. La Conf ne se voile pas la face, l'irrigation des cultures, malgré une surface irriguée assez faible en France, a une place centrale dans le débat. La gestion de la ressource doit se faire dans la

concertation et son usage doit pouvoir être réservé à l'abreuvement des animaux, aux cultures destinées à l'alimentation humaine, maraîchère, arboricole, ou dans le cas précis d'un véritable plan de Souveraineté Alimentaire Locale. Toutefois, l'irrigation est loin d'être la solution miracle au dérèglement climatique, le débat actuel est simpliste, et catalyseur des oppositions de la profession. Cela annihile les possibilités de parler de toutes les autres pistes d'adaptation.

### Retour à la mesure

L'agriculture paysanne peut répondre par la formation à ces enjeux. Agroforesterie, diminution des chargements, réévaluation des standards de race, sélection des espèces (non-OGM) capables de répondre aux nouvelles normes climatiques, les pistes sont nombreuses pour revenir à la raison. La situation est tellement inquiétante pour tous les travailleur-euses de la terre que les pouvoirs publics doivent maintenant prendre toute la mesure de la crise dans laquelle nous sommes plongé-es en nous soutenant et en engageant le retour à la mesure. Sortir du simplisme est la clef de notre survie, car cet été sans eau est annonciateur d'un bouleversement comme jamais l'agriculture en France n'en a connu.

Julien Roujolle, maraîcher à Les Cars (87)

### DANS CE NUMERO

• Dossier  
Animer le  
territoire  
pages 4-5



• PAC  
Plan stratégique régional  
en Nouvelle Aquitaine

page 2

• Salmonelles  
Le combat pour l'aviculture  
de plein air

page 7

L'Avenir Agricole  
Trimestriel  
CPPAP 0624 G 88287  
ISSN 2112-7662  
Éditeur : AINARC  
Imprimerie Rivet - Limoges  
Dépôt légal : à parution  
Directeur de publication :  
Michel Limes



# PLAN STRATÉGIQUE RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE 2023/2027

**La PAC s'appuie sur deux piliers. Le premier pilier, géré nationalement est défini dans le « Plan Stratégique National » (PSN) et le second, conduit régionalement, est défini par le « Plan Stratégique Régional » (PSR). Depuis deux ans, à chacune de ces deux échelles, la Confédération paysanne s'est fortement impliquée pour tenter de faire bouger les lignes.**

## France :

### Des évolutions significatives mais à la marge pour le PSN

Malgré les nombreuses critiques émanant des diverses parties ayant travaillé sur la première version du PSN, peu de choses ont évolué. Voici les quelques avancées :

- La prise en compte dans les écorégimes que l'agriculture biologique obtienne un niveau de financement supérieur à HVE.
- Une victoire également pour la Confédération paysanne, dont nous avons peu fait écho : chaque JA aura droit à une aide forfaitaire autour de 4 500 €/an pendant 5 ans et non une aide proportionnelle aux surfaces. Un petit pas vers un financement à l'actif.

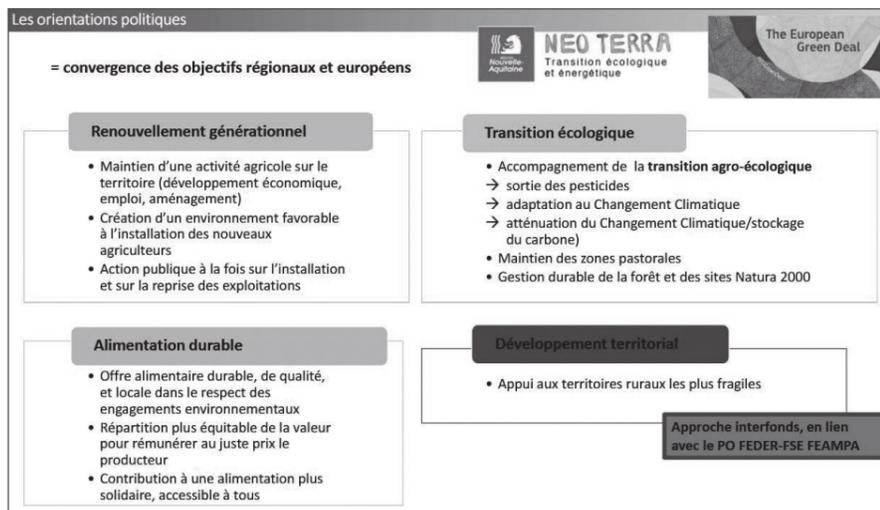
## Nouvelle-Aquitaine :

### Un Plan Stratégique Régional en cours d'amélioration

Tout n'est pas encore défini puisque les concertations restent ouvertes durant ce dernier trimestre 2022. Ce plan prévoit des mesures allant dans le bon sens comme l'aide pour les nouveaux agriculteurs (NA) de 41 à 55 ans.

## PSR :

### Les objectifs affichés



Les mesures annoncées seront-elles suffisantes compte tenu de l'urgence en matière de renouvellement des générations, de souveraineté alimentaire, d'urgence climatique et de biodiversité, de gestion des ressources naturelles en particulier de l'eau ? Permettront-elles de relever le niveau de revenu des paysan-nes ?

## Nouvelles aides à l'installation :

### La DGIT prend en compte les plus de 40 ans

Parmi les mesures phares du PSR, la Dotation Générale Installation Transmission (DGIT) est le nouveau nom de la DJA. Au delà d'un changement de nom qui peut paraître anecdotique, nous notons la prise en compte d'une revendication depuis bien longtemps portée par la Confédération paysanne. Dorénavant, toute nouvelle installé-e de plus de 40 ans pourra prétendre à une aide à l'installation à condition qu'il ou elle ait moins de 55 ans, un niveau de formation équivalent bac et travaillé 24 mois dans le secteur agricole ces trois dernières années.

### Cette DGIT comprend deux volets :

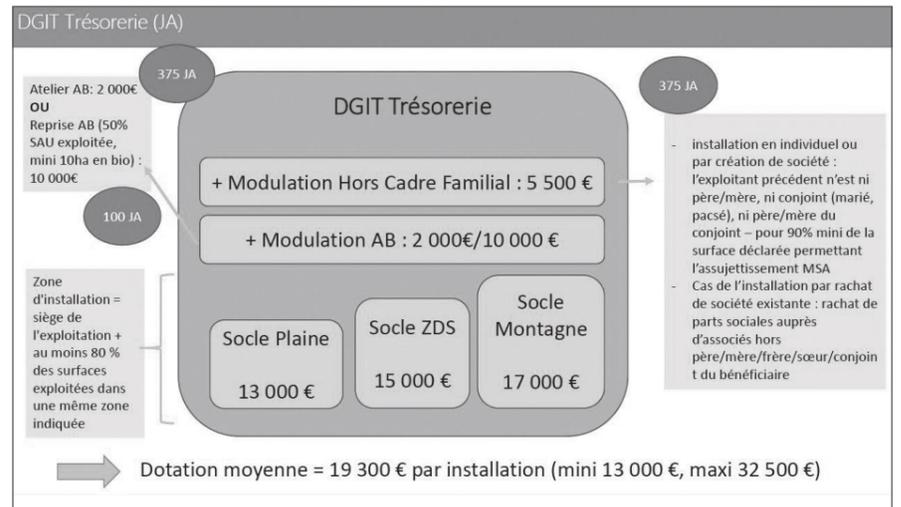
- une dotation Trésorerie réservée aux jeunes agriculteurs (JA) de 18 à 40 ans.
  - une dotation Outil de Production pour les JA et les NA de 41 à 55 ans.
- Ces dotations seront financées par le FEADER (fonds européen) à hauteur de 16,4 millions d'€/an complété par le fonds régional pour atteindre 27,3 millions d'€/an.

Nous saluons le fait que l'obtention de l'ensemble de la DGIT soit soumise à une écoconditionnalité correspondant à un niveau d'écorégime minimum de 2 (cf premier pilier PAC). Ce n'est pas révolutionnaire mais cela oblige tout-e nouvel-le installé-e à faire évoluer son système de production. Contrairement à ce que prétendent certains, ce n'est en rien un frein à l'installation car il faut de toute façon atteindre ce niveau pour optimiser les aides PAC.

## DGIT Trésorerie (JA)

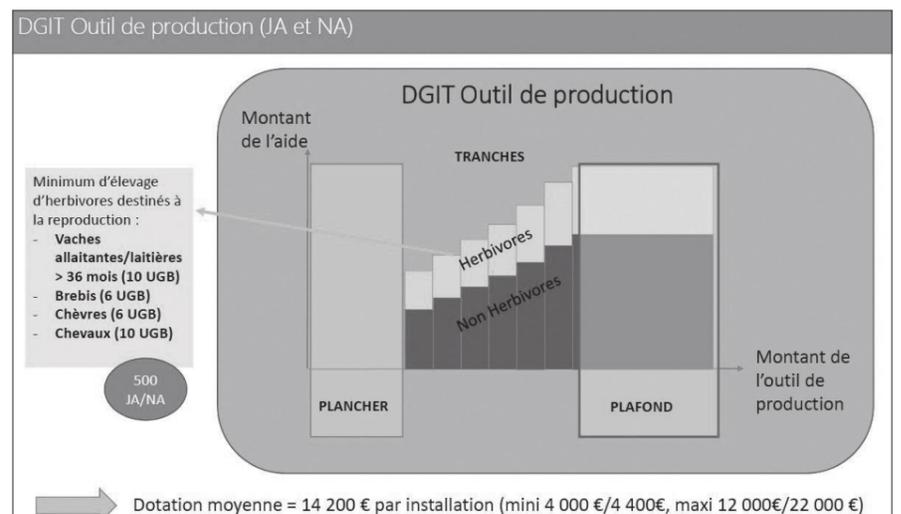
Les modulations spécifiques à l'agriculture biologique sont encore en cours de négociation.

Cette dotation prévoit un soutien aux reprises de fermes en AB pour lesquelles les candidat-es n'auront pas droit à l'aide à la conversion en bio. Un effort conséquent est aussi fait pour les hors cadre familiaux.



## DGIT Outil de production (JA et NA)

Ce volet reste dans la logique des modulations de l'actuelle DJA, avec des montants d'aide différents selon le niveau d'investissement. La Confédération paysanne n'a jamais été favorable aux tentations de sur-investissement pour accéder aux montants maximum d'aides. Ce sont des pièges sur le long terme compte tenu des annuités que cela entraîne. Notons toutefois que les « prêts bonifiés JA » n'existent plus. Cela n'avait pas de conséquences ces dernières années compte tenu du niveau bas des taux d'emprunt. Les montants d'aide liés aux montants des investissements faits peuvent être considéré comme un palliatif. À l'avenir, cela reste une question.



Nos revendications ont porté sur la mise en place de niveaux de plancher et de plafond moins élevés. Pour un réel soutien à la diversité des installations, nécessité indispensable pour le renouvellement des générations, nous ne pouvons accepter l'actuel niveau de plancher, beaucoup trop élevé pour enclencher cette dotation à l'outil de production. En effet, ce niveau est tel qu'il ne prendra pas en compte les investissements des projets modestes.

Nous réclamons donc son abaissement de manière conséquente.

En revanche, nous appuyons la décision de modulation « élevage herbivores » compte tenu de la crise que continue à traverser l'élevage et de la diminution déjà constatée des effectifs de ruminants. Notre volonté est de l'orienter spécifiquement sur l'élevage des ruminants et de la lier à une résilience indispensable pour faire face aux bouleversements climatiques.

Nous réclamons notamment la nécessité d'un nombre maximum d'animaux (équivalent à 1,4 UGB) par ha de surface fourragère pâturable (prairies - surfaces pâturables herbagères ou ligneuses).

Ces critères techniques rejoignent nos pratiques en agriculture paysanne et mettent l'accent sur la résilience de nos modes de production lorsque l'on s'installe.

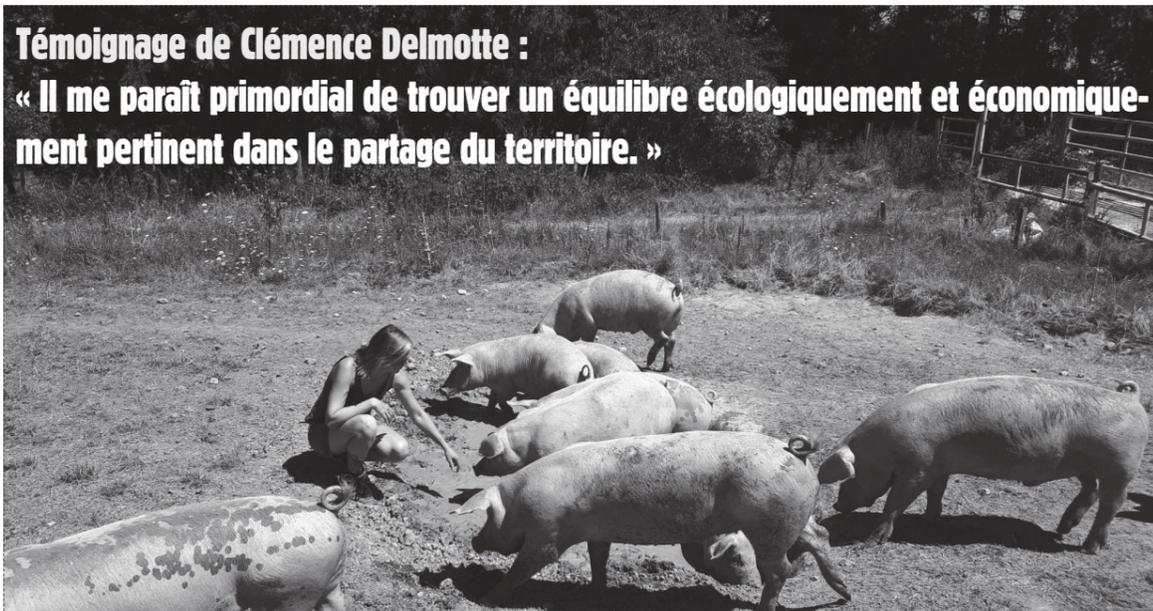
Ce nouveau dispositif n'obtiendra de résultat à la hauteur des objectifs affichés que si sa mise en œuvre se réalise dans un esprit d'équité, de responsabilité, de respect du pluralisme dans tous les territoires de notre grande région.

Michel Limes et Olivier Thouret

# Le travail de représentation à la Confédération paysanne

Témoignage de Clémence Delmotte :

« Il me paraît primordial de trouver un équilibre écologiquement et économiquement pertinent dans le partage du territoire. »



## Commission Chasse

Elle se prononce sur les périodes, les modalités et pratiques de chasse, ainsi que sur celles de destruction des animaux classés nuisibles. Elle est consultée sur l'attribution des plans de chasse et sur la gestion des lots de chasse sur les domaines publics fluvial et maritime. Elle intervient en matière d'indemnisation des dégâts aux récoltes, aux cultures et aux forêts causés par le grand gibier. Elle est composée de représentant·es nommé·es pour 3 ans :

- de l'État,
- des chasseurs et piégeurs,
- des intérêts agricoles dont la Conf,
- des intérêts sylvicoles privés, communaux, domaniaux,
- d'associations environnementales
- de scientifiques
- d'une formation «indemnisation» composée de chasseur·euses et d'agriculteur·ices.

## Où exercer la représentation ?

**Chaque Conf départementale est conviée à plusieurs instances. Chacune d'entre vous, en temps que paysan·ne peut se saisir de la représentation. Un tuilage se fait en amont avec les membres du comité départemental pour vous sentir à l'aise dans ce rôle !**

Les principales instances où la Conf est attendue pour ses positions sensées, pragmatiques et constructives sont :

- Commissions départementales d'orientation de agriculture (CDOA)
- Comité d'expertise des calamités agricole (CDE)
- CDPenaf
- Comités techniques départementaux de la Safer (CTD)
- Commissions départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) (voir ci-dessus)
- Conseil d'administration des lycées agricoles et CFPPA
- Comité Eau en Creuse
- Comité ERC en Haute-Vienne (Éviter Réduire Compenser)
- Cellule loup

Et un·e à deux représentant·es de la Conf sont aussi présent·es aux sessions des chambres départementales d'agriculture, élu·es pour 6 ans grâce à vos votes (prochaines élections en 2025).

**Contactez-nous si vous voulez connaître votre représentant·e départementale ou devenir vous-même représentant·e :**

[contact@confederation-paysanne-limousin.org](mailto:contact@confederation-paysanne-limousin.org)

Je m'investis en tant que représentante Conf au sein de la Commission départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS). Elle est réglementée par les articles R421-29 à 32 du code de l'environnement. Elle concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, de la politique du gouvernement dans le domaine de la chasse et de la protection de la faune sauvage. Elle est notamment chargée d'émettre, dans le respect des équilibres biologiques et des intérêts agricoles et forestiers, un avis sur la gestion des espèces chassées et la préservation de leurs habitats, ainsi que sur la détermination des espèces nuisibles (l'agriculture). C'est un organe consultatif qui donne son avis à la Préfète dans la mise en œuvre de l'ensemble de la politique.

Nous sommes 2 membres de la Conf et sommes présent·es aux réunions mensuelles en fonction de nos disponibilités respectives.

Je trouve important de participer à cette commission car agriculture et faune sauvage sont totalement liées, les paysan·nes vivent avec le monde sauvage depuis toujours. La décision d'intervenir ou non dans la gestion des populations animales sauvages est compliquée. Selon moi, au vu des logiques économiques dans lesquelles nous sommes et de la présence humaine sur notre territoire, la gestion de la faune est nécessaire. Certaines espèces engendrent des dégâts importants, difficilement soutenables pour les fermes. Il me paraît primordial de trouver un équilibre écologiquement et économiquement pertinent dans le partage du territoire. La présence de la Conf dans cette commission est indispensable afin d'y faire entendre sa voix.

*Clémence Delmotte, 34 ans, éleveuse de porcs à Coussac-Bonneval*

## ÉDITO

## GRAND TEMPS DE SE TOURNER VERS LE « MONDE D'APRÈS » ?

Il y a celles et ceux qui considèrent les autres comme dogmatiques souvent parce qu'ils ne partagent pas ce qu'ils défendent. Il y a les partisan·es de la radicalité pour qu'enfin soit pris en compte leur point de vue. Il y a celles et ceux qui finissent pas se désintéresser des « outils » de la démocratie que peuvent être les partis politiques, les syndicats, les associations, les élections... Il y a celles et ceux qui ont perdu confiance et qui s'organisent de manière autonome pour avancer et expérimenter. Il y a ... toutes ces situations et bien d'autres encore auxquelles on adhère, que l'on dénonce, que l'on questionne ou qui nous dépassent...

Syndicaliste, je suis partisan du fait que notre rôle est de dénoncer ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord, de proposer des alternatives, de participer à la construction d'un autre modèle en commençant dans la cour de nos fermes.

Je ne comprends plus les clivages dans lesquels on voudrait nous enfermer. Je ne comprends plus la volonté de tourner en dérision nos propositions. Qui est alors dogmatique ? Pour citer un exemple, durant cet été, un·e journaliste et politique (forcément compétent) tweetait : « la Confédération paysanne - qui dénonce les bassines, a découvert que nous avons besoin d'eau en agriculture... ». Ce tweet faisait suite à des articles écrits par la Confédération paysanne réclamant de pouvoir irriguer en maraîchage grâce entre autre à des retenues collinaires. D'autres articles auraient pu être écrits sur la nécessité de pouvoir abreuver ses animaux sans prendre de l'eau sur le réseau d'eau potable.

Oui, pour une répartition durable de l'eau, il devrait être possible sans être tourné en dérision, de réclamer un arrêt de pratiques qui mettent en danger cette ressource, qui la privatise au détriment de tous ceux et toutes celles qui en ont besoin en agriculture et au-delà.

L'eau n'est pas qu'un bien. Elle est bien-commun, ce qui a une toute autre signification. Cela impose une approche systémique qui ne peut être que la défense « quoi qu'il en coûte » de ses propres intérêts et une gestion commune avec toutes celles et ceux qui en ont besoin.

Ayons le courage de nous remettre autour de la table, de hiérarchiser les besoins en acceptant que l'ère dans laquelle nous entrons ne soit plus empreinte de la seule volonté de continuer comme avant, comme si rien n'avait changé.

Peut être est-il temps de se tourner vers ce monde d'après, marqué par les bouleversements climatiques et la nécessité d'une « vraie » souveraineté alimentaire pour toutes et tous. Comme le chante HK « par les petits chemins plus qu'il n'était possible, nous avons tendu la main à ceux qui nous prenaient pour cible... nous bâtissons demain puisque aujourd'hui est une impasse... » (HK saltimbank - le début de notre monde).

*Olivier Thouret*

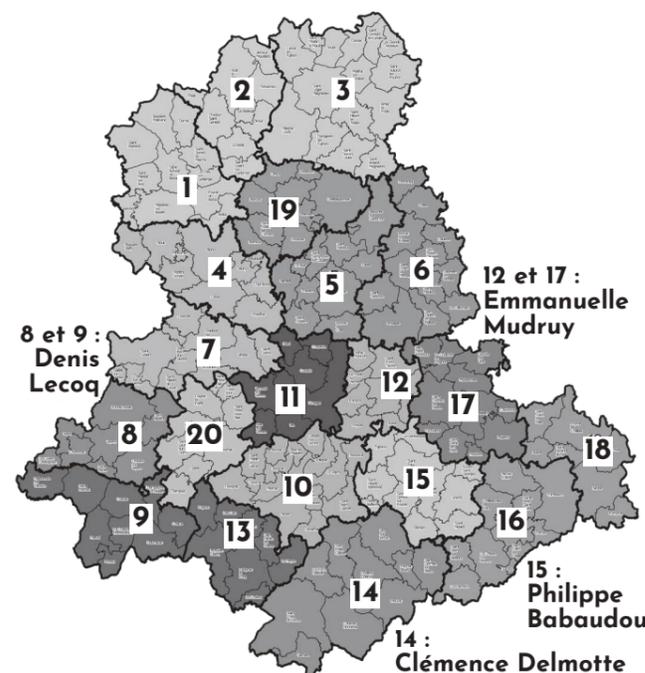
## Chasse : la Conf cherche des représentant·es de secteur en Haute-Vienne

La CDCFS 87 a établi un découpage du département afin d'organiser des réunions régulières au plus près du terrain.

Vous pouvez participer à ces réunions et représenter la Conf pour votre secteur.

Chaque secteur comprend une dizaine de communes.

**Si vous souhaitez représenter la Conf aux réunions de votre secteur, contacter Anne : [contact@confederation-paysanne-limousin.org](mailto:contact@confederation-paysanne-limousin.org)**



**Nombreu-ses sont les adhérent-es de la Conf à être engagé-es dans des activités locales qui font vivre le territoire. Qu'elles soient festives, nourricières ou militantes, elles rejoignent l'un des fondements de la Conf : installer des paysan-nes nombreux-euses pour des campagnes vivantes ! L'été est la saison où se déploient davantage ces activités car elles prennent un caractère festif, comme l'organisation de marchés de producteur-ices.**

# Faire vivre le territoire, Les adhérent-es Conf font leur part !

**E**n Limousin, de nombreux-ses agriculteur-ices sont investi-es dans la vente directe. Qu'ils prennent la forme de marchés (Produits d'ici à St-Hilaire le Château - 23), de magasins de producteur-ices ou d'espaces dédiés le temps d'une soirée, comme à la Brasserie corrézienne au Pescher, ce sont des lieux conviviaux où l'attention est portée sur la proximité avec les mangeurs et les mangeuses : on peut s'exprimer et comprendre les contraintes des uns et des autres.

## Liens

Souvent, des réunions sont organisées en plus des rendez-vous hebdomadaires pour une communication et une compréhension accrue des équilibres à tenir entre bien-être des producteur-ices, mangeur-ses et bénévoles. L'association Les Tisserand-es à St Moreil (23) prend soin de cet aspect. Tous ces liens participent à réparer le tissu

déchiré du monde et, même si bien se nourrir et gagner sa vie sont importants, c'est dans la création de liens que réside la principale motivation de celles et ceux qui y mettent de l'énergie.

## Élu-es

Les exemples de paysans et paysannes élu-es au sein de collectivités territoriales, principalement les mairies sont multiples. Là encore, ils et elles s'impliquent pour rendre le monde rural vivant et afin que chacun-e trouve sa place dans un tissu social sain. Certain-es sont actif-ves au sein des PAT (Plans alimentaires territoriaux), dans leur Comité des fêtes ou leur association.

## Rencontres

Il existe parfois d'importantes initiatives dont les thèmes tournent autour de la ruralité et qui ont lieu chaque année :

l'écofestival Les Carrioles à Flavignac (87), la fête de la myrtille à Chaumeil (19) et le tout nouveau festival Les Costaudes : femmes en milieu rural, aux Billanges (87). Là encore, on trouve dans les personnes « moteur » des agriculteur-ices, retraité-es, en activité ou en projet qui font que « ça tourne ».

Les organisateur-ices du Festival À vos bêtes qui a eu lieu à Tarnac (19) en août se sont penché-es sur les questions politiques liées à l'élevage dans notre société. Il en est notamment ressorti des discussions sur comment préserver le foncier de l'agrandissement et du productivisme, discussions qui se sont poursuivies à la Fête de la Montagne limousine à Felletin (23).

**La Conf adresse à toutes et à tous un grand merci pour toutes ces belles initiatives qui font qu'il est bon de vivre au pays !**

## Les Conf du Limousin ont fait la fête cet été

### En Corrèze

**L**e 27 août dernier, la Confédération paysanne de Corrèze organisait sa fête à La Bitarelle de Gros Chastang. Ce village accueille déjà chaque vendredi soir à 18h un marché de producteurs (les Fermes du Doustre) où de fidèles clients viennent se ravitailler pour la semaine : fromages, viande, légumes, pain... on y trouve tout ce qu'il faut. Parmi les bénévoles qui font en sorte que le marché se déroule bien, il y a Pierre Calmettes, administrateur à la Conf et Bernadette son épouse. C'est tout naturellement qu'il avait proposé cet endroit pour la fête de la Conf : en plus du cadre en plein air, la commune avait mis à disposition la salle et le préau où ont eu lieu les concerts et bals. Des stands se tenaient près de la buvette et présentaient les actions de la Conf, l'Adear, et Solidarité paysan, mais aussi de luttes locales notamment sur le partage du bien commun qu'est l'eau dans cette zone de Corrèze où la sécheresse s'est fait durement ressentir. Mais le but premier de cet événement était bien de partager un moment festif, une parenthèse conviviale loin des préoccupations quotidiennes des paysan-nes. Cela faisait trois ans que cela n'avait pas eu lieu. Qu'il était bon de se retrouver pour boire et grignoter les produits des paysan-nes du coin et se défouler au rythme du rock et dans la danse trad. Un grand merci aux musicien-nes qui ont mis le feu !



### En Haute-Vienne



**L**e 24 septembre, c'était au tour de la Conf Haute-Vienne de rassembler adhérent-es et sympathisant-es dans la ferme de Jean-Nicolas David à St Junien les Combes. La longère accueille en ses murs le bar associatif la CUF (Comme Une Fleur sur la soupe) chaque vendredi soir et l'évènement a trouvé sa place très naturellement dans la grange et le pré, tout près des serres. Une scène prêtée par le Théâtre du Cloître à Bellac a donné un caractère festif à la performance du groupe d'afro-beat Afrokitchen. Mais avant cela, l'après-midi a permis de découvrir la ferme de Gaspard et Samuel Hedde à Rancon où une cinquantaine de visiteur-euses se sont intéressé-es aux pratiques de ces paysans. S'en est suivie la visite des serres de Jean-Nicolas et une conférence de Marc Dufumier qui, de son point de vue d'agronome, a abordé le problème de l'eau. Tout ça sous une fine pluie peut-être annonciatrice de la fin de la sécheresse ?

En 2023, la Confédération paysanne de Haute-Vienne accueillera le Congrès de la Confédération paysanne nationale et l'Assemblée générale de la FADEAR. Ce sera l'occasion de rassembler les équipes syndicales limousines pour participer aux débats et accueillir des paysans et paysannes de tous les départements, y compris les ultramarins. Les différents moments de ce temps fort, politiques, conviviaux et festifs de notre syndicat nous encourageront à pousser plus loin nos analyses et propositions pour les voir aboutir.

### Rencontre des adhérents de la Conf 23 à Toulx-Sainte-Croix

**M**oins tapageur mais très chaleureux, les adhérent-es de la Conf Creuse se sont retrouvés le 3 octobre à Toulx-Sainte-Croix pour parler du métier. Lucie, une porteuse de projet « atypique » (fabrication de pâtisserie à la ferme) a accueilli chez elle une quinzaine de paysan-nes pour une après-midi de partage et de retrouvailles.



### Le groupe Jeunes de Corrèze s'étoffe



**S**uite à deux rencontres dans le midi corrézien au printemps dernier, les « jeunes » de la Conf (entendez les personnes jeunes dans le métier de paysan-ne) se sont rencontrés à Marçillac la Croisille pour parler syndicalisme et luttes paysannes. Merci à Laura Daix et Guillaume d'avoir accueilli le groupe. Pour l'instant il est acté que le groupe jeunes en Corrèze servira principalement à mener des actions pour soutenir l'agriculture paysanne, à organiser un système d'entraide et à partager des informations utiles.

La prochaine réunion aura lieu dans le sud du département en janvier ou février. Pour plus d'informations s'abonner à la frama-list via ce lien : [jeunesconf19](mailto:jeunesconf19) - S'organiser au sein du territoire - subscribe

### Agenda du groupe Jeunes Haute-Vienne

Comment s'engager, faire collectif, s'installer autrement ?

**Rencontre au Château de Ligoure (87 Le Vigen) du vendredi 16 au dimanche 18 décembre 2022**

Renseignements : [contact@confederation-paysanne-limousin.org](mailto:contact@confederation-paysanne-limousin.org)  
<https://www.facebook.com/confederationpaysannelimousin/>

# Plus fort-es avec nos Ami-es !

Les Ami.e.s de la Confédération paysanne  
fêteront l'année prochaine leurs 20 ans !  
L'anniversaire sera célébré en juillet 2023,  
sur le plateau du Larzac qui a vu naître  
l'association\*.

**20** ans de luttes se sont écoulés : contre les OGM avec les faucheurs volontaires, contre la ferme-usine des milles vaches pour dire non à l'industrialisation de l'agriculture, contre les grands projets inutiles consommateurs de terres agricoles. C'est aussi 20 ans de revendications pour soutenir l'agriculture paysanne : changer la politique agricole commune (PAC), reprendre la main sur notre alimentation, vouloir un million de paysans et paysannes en France pour que la terre redevienne nourricière.

## Soutien citoyen

Les Ami.e.s, c'est une association de citoyen-ne.s, non paysan-ne.s, qui pensent que l'agriculture paysanne est la plus à même d'assurer une alimentation choisie et de qualité pour tou-t.e.s, de garantir un revenu décent aux paysan-ne.s qui la pratiquent, de transformer le système de l'alimentation (production, transformation, distribution), de maintenir des territoires vivants, de lutter contre le dérèglement climatique et de préserver la biodiversité et le vivant dans son ensemble... Nous réunissons celles et ceux qui adhèrent aux principes de l'agriculture paysanne et partagent le projet de société porté par la Confédération paysanne (répartition, transmissibilité, respect de l'environnement, autonomie, qualité des produits, développement local). En 2022, les Ami.e.s de la Confédération paysanne ont lancé un défi à leurs adhérent-es et aux paysans et paysannes : recruter chacun-e trois personnes pour qu'elles adhèrent à l'association. Les Ami.e.s ont besoin de nouvelles forces vives pour se renforcer. Faire connaître l'association, son activité de soutien aux combats de la Confédération paysanne, constitue un enjeu fort. Les citoyen-ne.s sont de plus en plus conscient-es des abus de l'agriculture conventionnelle et industrielle.

## Nos Ami.e.s du Limousin

Le groupe régional des Ami.e.s de la Confédération paysanne du Limousin n'est pas le plus nombreux en adhérent-es (pour l'instant) mais il est très actif. Nous essayons de répondre présent-es quand nos ami-es paysan-ne.s nous contactent dès lors qu'ils sont au fait d'une situation particulière, d'un projet malsain ou d'une action à envisager pour essayer d'être entendus. C'est «l'esprit Conf» qui règne pour promouvoir et défendre l'agriculture paysanne. Nous essayons d'expliquer cette agriculture par l'éducation populaire. Les consom'acteurs et consom'atrices ont une grande part de responsabilité dans les choix alimentaires qui devraient infléchir les politiques agricoles. Mais les décisions gouvernementales ne correspondent pas toujours aux besoins des populations pour leur équilibre alimentaire, et donc leur santé. C'est en ce sens que nous sommes actifs et actives aux côtés de nos Conf locales, dans le relais de

l'information (sur la PAC, l'industrialisation de l'agriculture...), dans le soutien aux luttes contre l'accaparement des terres nourricières et l'accès au foncier agricole pour l'installation. Nous participons aussi volontiers à l'organisation de fêtes de l'Agriculture Paysanne ou seront présent-es pour le Congrès de la Conf nationale qui aura lieu en avril 2023 en Haute-Vienne. Récemment, nous avons encouragé nos voisins berrichons et une nouvelle section Ami.e.s de la Conf 36 a vu le jour, en attendant les futures sections ADLCP 16 et 86.

## Mobilisations de terrain

Nous sommes actuellement mobilisé-es contre le projet autoroutier entre Limoges et Poitiers (A147) qui pourrait enlever 850 hectares de terres agricoles aux paysan-ne.s. Du côté de la Montagne limousine et du Plateau de Millevaches, nous participons à la lutte contre les coupes rases et l'exploitation sans fin de nos forêts «autochtones». Nous nous opposons aussi à pas mal de projets d'élevages industriels (porcheries, poulaillers, méthaniseurs...).

Il y a une dizaine d'années, nous nous étions mobilisé-es contre la ferme-usine des 1400 veaux, à proximité du lac de Vassivière. Depuis, cette ferme a dû être renflouée financièrement trois fois afin qu'elle ne dépose pas le bilan définitivement (un gouffre financier d'argent public). Nous étions aussi aux côtés de la Conf pour dénoncer le montage de serres-usines à tomates, en Corrèze, qui ambitionnent

de produire mille tonnes par an. Nous dénonçons aussi la monoculture de pommiers dans le sud Haute-Vienne avec l'AOP Pomme du Limousin (Golden delicious) qui contribue à polluer les nappes phréatiques et les sols. Ce sujet a été porté en témoignage par des Ami.e.s de la Confédération paysanne du Limousin lors des riches échanges et débats du dimanche 27 mars au Printemps maraîchin où nous manifestions contre les méga-bassines. Nous avons pu aussi apporter des retours d'expériences sur l'utilité d'agir en convergence, en solidarité, en se renforçant, en croisant nos informations puis en informant à nos tours le plus largement possible dans l'espoir d'éveiller les consciences, y compris celles des élu-es locaux-ales contre des choix parfois discutables et très éloignés de l'intérêt général. Justement, lors de ce fabuleux Printemps maraîchin, quelles joies, quels sentiments de faire partie d'un autre monde que de celui qui voudrait nous entraîner vers la spirale infernale ! Nous y avons retrouvé les copains et copines de Notre-Dame-des-Landes, mais aussi de beaucoup d'autres régions.

## Liens forts

Tou-t.e.s ensemble, on se sent beaucoup plus fort-es et moins vulnérables. Surtout lorsque, ce jour-là, les «farces de l'ordre» déployaient des moyens démentiels et disproportionnés pour nous empêcher de manifester. Faut-il croire que si nous nous regroupons pour défendre des valeurs justes et proposer des alternatives à l'ordre établi, construites par l'intelligence collective, ça puisse quand même faire un peu peur aux lobbys et à leurs systèmes ? Je voudrais terminer pour faire partager notre enthousiasme : c'est que «par chez nous», nous avons aussi su tisser des liens très forts avec d'autres organisations comme Attac-Limousin, Les Amis de la Terre, Alternatiba, les Soulèvements de la Terre, le Syndicat de la Montagne limousine et bien d'autres afin de fédérer tous nos mouvements et leur donner plus de force.

Jean-Pierre Chauffier,

Les Ami.e.s de la Confédération paysanne du Limousin  
et le conseil d'administration des Ami.e.s de la Conf

Pour adhérer aux Ami.e.s de la Conf, envoyer  
une demande à  
[lucile.alemany@lesamisdelaconf.org](mailto:lucile.alemany@lesamisdelaconf.org)  
ou sur le site : <http://lesamisdelaconf.org/>

Pour recevoir par mail l'actualité des luttes en  
Limousin, contactez Jean-Pierre Chauffier :  
[lesamisdelaconflimouzy@gmail.com](mailto:lesamisdelaconflimouzy@gmail.com)  
06 83 21 21 69

\* Lors du grand rassemblement du 8 au 10 août 2003, auquel avaient participé près de 300 000 personnes.



Les Ami.e.s de la Confédération paysanne  
104, rue Robespierre 93170 Bagnolet  
[lesamisdelaconf.org](http://lesamisdelaconf.org/) / Tél. 01 43 62 18 70

LesAmis de la Conf  
@LesAmisdeLaConf  
[contact@lesamisdelaconf.org](mailto:contact@lesamisdelaconf.org)

# Aviculture

## Le combat pour des normes salmonelles adaptées au plein-air continue au niveau européen

**Le Collectif Ponte 43 dans la Haute-Loire a organisé une rencontre avec des élus régionaux ainsi que Benoit Biteau, député européen, pour continuer à réclamer des normes salmonelles adaptées au plein-air.**

« J'ai failli me supprimer ». « J'ai du tordre le cou à mes poules moi-même ». « J'ai jeté l'éponge ». « Je devais reprendre la ferme de mes parents, mais j'ai renoncé ». Beaucoup d'émotions, voire même des larmes, pour la suite de témoignages poignants en juin dernier dans la salle des fêtes de St Etienne Lardeyrol, petite commune rurale non loin du Puy-en-Velay. Conscients que la réglementation française se heurte à la réglementation européenne, le « Collectif Ponte 43 », qui rassemble des éleveurs de pondeuses du 43 en dehors de tout syndicat, a invité Benoit Biteau (député européen EELV, paysan en Charente Maritime) ainsi que des conseillers régionaux à une rencontre pour les sensibiliser à la problématique salmonelles et trouver des solutions ensemble. Plus d'une trentaine d'éleveurs de pondeuses de toute la région avaient fait le déplacement.

### Engagement des élus

Après un tour de table qui a permis à chacun d'exprimer son mal-être, dû à une réglementation salmonelles inadaptée au plein-air (comment voulez-vous rendre stériles des parcours ?), Benoit Biteau a pris la parole. Il s'est dit prêt à mettre à disposition tous les moyens qu'il a de faire bouger les choses. « Pour faire changer le règlement européen, il faut passer par la commission des pétitions » explique le paysan député. « Cela exige une



*En février, des poules ont accompagné une vingtaine d'éleveurs à la DDPP (ex Services vétérinaires) du Rhône pour dénoncer le mépris des services de l'État pour toute la filière plein-air. En effet, sous couvert de politique sanitaire, les services vétérinaires envoient trop régulièrement poules saines et paysans en détresse à l'équarissage.*

enquête pour montrer l'absurdité de la réglementation. Cela peut-être fait avec un angle d'attaque « bien-être animal » (on empêche le plein-air), sur l'angle souveraineté alimentaire (on décourage la production locale, ailleurs c'est moins contraignant). »

Benoit Biteau pense également pouvoir trouver un budget pour faire une étude comparative des réglementations de différents pays européens par des consultants indépendants et ainsi « vérifier que la France ne fait pas de surenchère réglementaire ».

Le député européen a également signalé que la PAC a une réserve de crise de 3 % du budget qui n'est jamais utilisée. Elle est à chaque fois reversée aux bénéficiaires PAC. Alors qu'il y aurait possibilité d'indemniser correctement les éleveurs avec cela, sachant que les élevages non chartés n'ont rien et que ceux adhérents à la charte ont des indemnités largement insuffisantes. Les élus régionaux présents ont par ailleurs écrit à Laurent Wauquiez, président de la Région, pour demander la prise en charge de l'abattage et de l'équarissage pour tous les élevages positifs à la salmonelle, chartés ou non, quelle que soit leur taille.

### Pousser la réflexion

La matinée a continué sur un élargissement de la réflexion avec le témoignage d'Eric Forestier, qui a dû abattre tout son troupeau de vaches laitières en Haute-Savoie à cause d'un cas de brucellose dans son troupeau. « Salmonelles, brucellose, grippe aviaire, peste porcine, même combat. On pointe du doigt le plein-air, la faune sauvage, alors que c'est l'élevage intensif qui est à l'origine de ces problèmes sanitaires. Il faut au contraire tout faire

pour favoriser le plein-air, plébiscité par tout le monde. »

Les participants dénoncent de nombreuses aberrations. « Si on a de telles normes, ce n'est pas pour protéger nos populations, sinon l'État exigerait qu'on demande le rappel des œufs suite à un contrôle salmonelle positif, ce qui n'est pas le cas ! c'est uniquement pour être « indemne » pour pouvoir exporter ! » Vétérinaire indépendante, Christine Filliat est également remontée. Après avoir proposé à l'administration de travailler sur le développement de flores de barrière pour lutter contre la salmonelle, l'administration a répondu : « Non. Sinon, on ne trouvera plus la salmonelle. » Idem pour les vaccins vivants, non autorisés.

Les participants ont parlé également des clauses miroirs, c'est à dire le fait de ne pas importer des produits ayant des normes différentes. Éclairage intéressant de Benoit Biteau : « Même l'OMC n'est pas contre. Dans l'organisation commune des marchés, c'est-à-dire la partie non financière de la PAC, Julien Denormandie a tout fait pour que cette mesure soit torpillée. » La matinée s'est clôturée par un repas convivial, après une conclusion sur la détermination à poursuivre le combat, avec des petites ouvertures qu'il va falloir exploiter à fond.

**On ne se laisse pas abattre !**

*Samuel Richard, Addear du Rhône*

# Une agriculture de plus en plus capitalistique

**La Confédération paysanne de la Vienne dénonce la cession indissociable, par le biais de la Safer et pour plus de 10 millions d'euros, de la plus grande exploitation du département. Un exemple des dérives des montages sociétaires en agriculture.**



Cet été, le porte-parole de la Confédération paysanne de la Vienne est informé, par un notaire, après vérification faite sur le site de la Safer, de la vente de la plus grande exploitation agricole du département. En fait, il s'agit de la vente « indissociable » de 100% du capital social de 12 sociétés civiles (SCEA) qui exploitent 2130 hectares, avec à la tête un agrimanager, entouré de sa femme et de sa fille. La cession de ces sociétés entraîne la transmission : d'un groupement d'intérêt économique (GIE) pour les appros, d'un groupement d'employeurs de 12 salariés, d'une Cuma pour tout le parc matériel, d'une participation au sein d'une société de méthanisation, des parts détenues dans une société de photovoltaïque, des parts d'une société exploitant l'unité de stockage et réalisant le transport routier.

### Sous couvert de transparence

Notre réaction a été tout d'abord de demander des explications à la Safer. Cette dernière préfère accompagner l'opération, en vue de « garantir la transparence », selon son directeur régional. Qui rajoute : « En étant mandaté, nous pourrions choisir le projet le plus pertinent pour que rien ne soit perdu ». Il y a de quoi être dubitatif quand on sait que les montages sociétaires ont permis jusqu'à ce jour de passer outre la transparence et de contourner le contrôle des structures. À l'issue de cette rencontre, le 20 août, nous avons organisé une conférence de presse pour dénoncer ce à quoi nous mène aujourd'hui l'industrialisation de l'agriculture. Nous dénonçons ainsi :

- le caractère indissociable de la vente, en contradiction avec les missions de la Safer, en référence à l'article L141-1 du code rural;
- la vente d'une Cuma, interdite dans les statuts de ces coopératives;
- l'abus d'utilisation de fonds public provenant de la Pac: la multiplication des SCEA multiplie la majoration des aides pour les 52 premiers hectares (surprime sur 12x52, soit sur 624ha) ;
- la mise à mal du statut du fermage car les baux étant rédigés au nom des SCEA, les propriétaires (autres que les vendeurs) n'ont pas à être informés et ne peuvent s'opposer au transfert.

### Candidature collective

Afin de poursuivre son action, la Confédération paysanne a déposé une candidature collective d'achat et interpellé par courrier la Direction régionale de l'agriculture (DRAF) et la fédération départementale des Cuma pour les mettre devant leurs contradictions et responsabilités.

Pour l'heure, nous attendons leurs réponses sachant que notre candidature va vite être stoppée car la capacité financière mobilisable (10,4 millions d'euros) va nous faire défaut. Pourtant, sur cette même surface nous pourrions installer, par exemple, 20 fermes de 100 hectares chacune et de la diversification pour approvisionner la ville de Poitiers (et rejoindre la cohérence des programmes alimentaires territoriaux PAT). Dans l'attente d'une nouvelle rencontre avec la Safer, en tant que candidat (ce qui nous permettra d'avoir accès aux détails techniques et financiers), nous avons décidé de faire passer une annonce afin de recenser des candidats à l'installation ou des fermes ayant besoin d'être confortées.

La Safer affirme vouloir proposer les candidatures à son comité technique le 21 octobre, afin d'en retenir la meilleure. Quel choix l'emportera ? L'agriculture industrielle pour remplir les cargos du port de La Palisse (La Rochelle) ou l'agriculture paysanne pour nourrir les Poitevins en créant une dynamique économique locale ?

*Philippe Martin, paysan dans la Vienne*

# LA SÈCHERESSE EN AVANCE D'UN PRINTEMPS



## Appel à projet

### Économies d'eau dans les élevages : utilisation des eaux de pluie et changements de pratiques

Dans un contexte de moindre disponibilité de la ressource en eau lié au changement climatique, cet appel à projets vise à réduire les consommations en eau sur les sites d'exploitation agricole.

#### Bénéficiaires

Dans le bassin Loire-Bretagne : les exploitations agricoles possédant un atelier d'élevage (petites et moyennes entreprises, PME, ayant une activité de production agricole primaire).

#### Actions éligibles

Cet appel à projets vise à réduire les pressions quantitatives des élevages (prélèvements en eau) dans le milieu. Les investissements aidés concernent la récupération, le stockage et le traitement des eaux de pluie de toitures de bâtiments agricoles et les changements de pratiques dans les bâtiments

d'élevage procurant des économies en eau. Les dépenses éligibles sont plafonnées à 100 000 € hors taxes par projet et par entreprise agricole.

Le taux d'aide de base est de 40 %, le taux d'aide maximum d'aides publiques ne pourra pas dépasser 60 % conformément au régime d'État SA.63945 (2021/N). Les majorations suivantes, cumulables, peuvent être appliquées :

- 15 % de majoration pour les investissements dans les zones de montagne ou de haute-montagne ;
- 5 % de majoration pour les jeunes agriculteurs ou agriculteurs qui se sont installés au cours des cinq années précédant la date de la demande d'aide.

**Date limite de dépôt de dossier : 31 octobre**

Plus d'infos : <https://s.42l.fr/AAP-eco-eau-elevages>

## Devenir colporteur de l'Avenir Agricole



Dans les précédents numéros de *l'Avenir Agricole*, plusieurs articles ont rappelé l'importance pour l'ensemble des Confédérations paysannes limousines d'avoir un journal syndical indépendant et financé par les abonnements. Nous avons aujourd'hui besoin de votre aide pour diffuser notre journal au-delà des cercles paysans habituels. Nous sommes tous-tes en contact avec des mangeur-euses : accueil à la ferme, marchés de producteur-ices, bars ou locaux associatifs sont des lieux de diffusion possibles pour *l'Avenir Agricole* et donc d'abonnements potentiels. Et pour atteindre ces lieux, nous avons besoin de « colporteurs » qui iront déposer le journal dans les lieux qu'ils jugeront opportuns. Donc si vous avez envie de proposer en libre-service quelques exemplaires, rien de plus simple : vous prenez votre téléphone portable maintenant (nous sommes sûrs qu'il n'est pas trop loin de vous) et vous envoyez un SMS au numéro suivant : 07 49 66 89 55 (Martin) en indiquant votre nom et prénom, votre adresse postale et le nombre de journaux que vous souhaitez recevoir. Nous vous les enverrons sous une dizaine de jours après la sortie de chacun des numéros et nous vous fournirons un présentoir afin que vous puissiez les mettre à disposition facilement. Merci d'avance pour le coup de pouce que vous nous apportez afin de faire perdurer notre journal papier et aussi diffuser et faire connaître les luttes paysannes limousines.

Michel Limes, Olivier Thouret, Julien Roujolle et le comité de rédaction

### Comité de rédaction de l'Avenir Agricole Un lieu ouvert

Le Comité de rédaction de votre journal est composé actuellement de 6 membres. Ces personnes se réunissent 6 semaines avant la parution en réunion téléphonique et font des propositions pour le contenu du numéro à venir. Puis l'animatrice coordonne la recherche d'articles. Les membres du Comité relisent et font des corrections. Ensuite, la trame est envoyée à La Navette pour la mise en page, puis l'impression.

Vous pouvez rejoindre l'équipe du Comité de rédaction à tout moment. Et même sans y entrer, nous vous invitons à proposer des sujets d'articles ou demander une entrevue pour témoigner d'un sujet qui vous tient à cœur.

[contact@confederation-paysanne-limousin.org](mailto:contact@confederation-paysanne-limousin.org)

**L'AGRICULTURE FRANÇAISE ON L'AIME, ON LA SOUTIENT.**

1<sup>ère</sup> banque aux côtés des agriculteurs, le Crédit Agricole finance 80 % de l'agriculture française.

**CA**  
Toute une banque pour vous

Source : enquête Adéquation, taux de pénétration 2016

**ASSURANCES AGRICOLES POUR TOUTES LES AGRICULTURES**

Rendez-vous sur [groupama-agri.fr](http://groupama-agri.fr) ou contactez votre conseiller Groupama.

Groupama d'OC - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'OC - Siège social : 14 rue de Vidalhan, CS 93105, 31131 BALMA Cedex - 391 851 951 R.C. ST LOUISSE - Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - Crédit photo : Aurélien Chauvaud.

**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

**Origine CORREZE**

Retrouvez nos 209 producteurs et plus de 840 produits labélisés

[www.origine.correze.fr](http://www.origine.correze.fr)

# Témoignage de Matthieu Gérardin Maraîcher bio à Vicq-sur-Breuilh et président de l'ADEAR Limousin

L'ADEAR « association pour le développement de l'emploi agricole et rural » porte et défend les valeurs de l'agriculture paysanne. Nous croyons en cette vision et nous voulons qu'elle se répande ! Pour ce faire, l'ADEAR accompagne les paysan-nes à l'installation, à la transmission de leur ferme ainsi que dans leur formation.

L'ADEAR veille, aussi, au fleurissement de ses valeurs en développant des projets et actions avec différents acteurs de son territoire, pour que progressivement le plus grand nombre accède à nos idées et puisse y adhérer ! En tant qu'administrateur-rices, nous avons plusieurs rôles à jouer :

- D'abord le pragmatique : suivre le



concret de l'association, sa vie associative, accompagner nos salariées, répondre à leurs besoins et demandes.

- Ensuite, créer ou suivre des projets ou partenariats. Aujourd'hui, l'ADEAR participe au PAT de Limoges Métropole sur deux actions : l'espace-test maraîcher et la SCIC Ceinture Verte. Sur ce dernier projet, notre intervention aux côtés d'Agrobio87 a notamment permis d'amener des évolutions positives dans la SCIC.

Nous sommes aussi volontaristes dans la création de partenariat avec les associations d'InPACT : aujourd'hui, le stage Entreprendre en agriculture paysanne ou la création d'un événement avec Agrobio87 et Terre de Liens et peut-être d'autres assos !

- Pour terminer, pensez futur ! Dans un monde qui bouge vite, notre objectif est d'assurer la continuité de l'agriculture paysanne. Comment faire évoluer notre association pour être mieux entendue-s ? La Nouvelle Région, comment fait-on ? Avec qui et comment souhaitons-nous travailler ? Toutes ces questions stratégiques sont au cœur des réunions qui regroupent salariées et administrateur-rices.

Vous aimez agir ? Réfléchir ? Vous aimez les relations humaines et bien entendu l'agriculture au sens paysan du terme ?

**N'hésitez pas à nous rejoindre !**

29 & 30  
NOVEMBRE 2022  
à VILLEURBANNE (69)

## COLLOQUE PNPP

Programme

Réglementation  
Résultats des expérimentations de terrain  
Partage de pratiques  
Construction collective d'un programme d'actions

Merci de vous inscrire par sms ou par mail :  
06 56 68 16 17 / estherp@adearlimousin.com

---

**La Confédération Paysanne et l'ADEAR vous propose :**  
**un covoiturage au départ de Limoges**  
**et une prise en charge de vos frais d'inscriptions**

Avec le soutien technique de  
**ADEAR LIMOUSIN**  
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Avec le soutien financier de  
Nouvelle-Aquitaine  
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
signent ensemble pour votre territoire

NOUVEAU

### PACK MÛRIR SON PROJET

4 cafés rencontres pour vous accompagner

**Vous avez un projet d'installation ? Vous souhaitez y réfléchir et y travailler en collectif ?**

Inscrivez-vous au PACK MÛRIR SON PROJET composé de 4 cafés rencontres :

- Café 1 : Définir son projet, ses objectifs, ses ressources
- Café 2 : Adéquation vie privée/vie pro
- Café 3 : RDVA
- Café 4 : Poser ses premiers chiffres

**3 sessions en 2023 :**

- Limoges (87) : Le lundi 20 et le mardi 21 mars 2023
- Tulle (19) : Le lundi 12 et le mardi 13 juin 2023
- Vallière (23) : Le lundi 16 et le mardi 17 octobre 2023

*Places limitées, sur inscription, gratuit, pré-requis : avoir réalisé un RDVI*

---

### Se former

21 novembre	Ergonomie en maraîchage	Châteauponsac (87)
Du 28 novembre au 2 décembre	Travail du métal	Vicq sur Breuilh (87)
10 janvier au 12 janvier	S'associer, travailler ou s'installer à plusieurs (agrément GAEC)	Lieu à définir
19 et 20 septembre	Choisir ses statuts	Limoges (87)
2 et 3 février	Chiffrer son projet	Limoges (87)

### S'installer

2 rdv collectifs réussis pour vous guider :

**RDVI (Rendez-Vous de l'Installation)**  
Notre premier rendez-vous pour se rencontrer avant un accompagnement à l'ADEAR.

**RDVA (Rendez-Vous des Aides)**  
Pour découvrir les financements/dispositifs/aides.

**Les RDVI :**

- Corrèze : 8 novembre
- Creuse : 22 novembre
- Haute-Vienne : 6 décembre

**Les RDVA :**

- Corrèze : 24 novembre
- Creuse : 1er décembre

05 87 50 41 03

contact@adearlimousin.com

Adear Limousin

**ADEAR LIMOUSIN**  
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

### Transmettre

**Vous êtes dans une démarche de transmission ou d'association ?**

Venez aux RDV de l'Installation !

## HOMMAGE

# Pierre Barlerin

**F**igure importante du Madarac Confédération paysanne 19, Pierre Barlerin est décédé le 5 septembre 2022. Fondateur et président du Madarac en 1975, Pierre a représenté notre Syndicat dans de nombreuses instances, à la Chambre d'Agriculture, au Comité économique et social du Limousin et dans diverses commissions et notamment à la SAFER. Il a aussi beaucoup participé à la vie de notre journal *L'Avenir Agricole* et a été trésorier de la Conf Limousin. La Confédération paysanne de la Corrèze et du Limousin tient à le remercier et à lui rendre hommage. Nous adressons toute notre amitié à Odile, son épouse, et à ses enfants.

*Les Comités Départemental 19 et Interdépartemental Limousin.*

**La Confédération paysanne est nécessaire pour vous défendre, pour défendre le métier et pour dialoguer avec l'État et la société. Plus nous serons nombreux-ses, plus nous aurons de poids et de moyens pour agir ensemble vers une agriculture paysanne ! En adhérant à la Confédération paysanne de votre département, vous vous ouvrez à un réseau de paysan-nes engagé-es dans différentes structures : La Confédération paysanne de votre département, La Via Campesina européenne et internationale, premier mouvement mondial et européen paysan dans 81 pays, et L'Adear Limousin : véritable laboratoire de terrain.**

# Rejoignez-nous ! Adhérez ! Abonnez-vous !

**Confédération paysanne du Limousin, SAFRAN, 2 av. Georges Guingouin, CS 80912 Panazol, 87 017 Limoges Cedex 1**

**La / les personnes qui adhèrent ou qui s'abonnent**

Nom et Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

E-mail de contact : .....

Année de naissance : ..... Année d'installation : .....

Productions de la ferme : .....

**Indépendamment de votre adhésion, vous pouvez vous informer grâce à :**

- L'abonnement au trimestriel *L'Avenir Agricole*, journal syndical des trois Confédérations paysannes du Limousin : 15 € pour 4 numéros par an.
- L'abonnement au mensuel *Campagnes solidaires*, magazine national de la Confédération paysanne : 46 €

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre journal, dites-le nous par mail à : contact@confederation-paysanne-limousin.org ou par sms au 06 82 95 22 42.

Formules d'adhésion Conf 19	
Selon la catégorie	
• Exploitant.e seul.e	60 €
• Couple d'Exploitant.e.s	80 €
• Jeune Installé.e	40 €
• Retraité.e seul.e	40 €
• Couple de retraité.e.s	50 €
• Cotisant.e solidaire	30 €
• Montant libre	€

Formules d'adhésion Conf 23	
Selon la tranche de revenu annuel	
• < 8000 €	20 €
• 8000 € - 12 000 €	50 €
• 12 001 € - 16 000 €	90 €
• 16 001 € - 25 000 €	130 €
• > 25 000 €	160 €
• Autre type d'adhésion	Montant libre

Formules d'adhésion Conf 87	
Selon la catégorie	
• Exploitant.e seul.e	60 €
• Couple d'Exploitant.e.s	80 €
• Jeune Installé.e	50 €
• Retraité.e agricole seul.e	38 €
• Couple de retraité.e.s agricoles	45 €
• Personne en difficulté financière	10 €

**Total adhésion et abonnement(s)**

Verse un total de ..... €

Chèque à l'ordre de la Confédération paysanne 19, 23 ou 87. ou par virement / RIB à la demande sur contact@confederation-paysanne-limousin.org

Date : ..... Signature :

